



Présentation de la politique d'accueil des doctorants à l'Ined

PREAMBULE

L'Institut national d'études démographiques (Ined) est un organisme de recherche créé en 1945 par Alfred Sauvy. Avec deux cents agents permanents, dont une soixantaine de chercheurs et cent dix ingénieurs, techniciens et administratifs, l'Ined est le plus grand centre de recherche en sciences de la population en Europe.

L'Ined accueille en permanence une trentaine de doctorants inscrits dans des universités françaises ou étrangères et issus de disciplines variées (démographie, économie, géographie, histoire, sociologie...). Il met à leur disposition tous ses moyens pour leur permettre d'accomplir leur thèse dans les meilleures conditions possibles.

Les doctorants peuvent être accueillis pour une durée qui couvre tout ou partie de leur thèse. La plupart des doctorants restent de une à trois années (doctorants résidents). D'autres viennent pour de courts séjours, de quelques semaines à quelques mois (doctorants visiteurs).

Les doctorants étrangers sont les bienvenus à l'Ined. La maîtrise du français n'est pas une condition d'accueil, même si sa connaissance facilite l'insertion dans l'institut.

Ce document présente la politique d'accueil des doctorants de l'Ined. Toute information complémentaire peut être demandée à : info-doctorants@ined.fr

LES DOCTORANTS AU CŒUR DE LA RECHERCHE A L'INED

Comme les autres chercheurs de l'établissement, les doctorants accueillis à l'Ined sont membres à part entière d'au moins une unité de recherche thématique. Leurs travaux s'inscrivent dans les projets de ces unités. Ils accèdent en outre à tous les services d'appui à la recherche disponibles à l'Ined.

LA FORMATION DANS LA STRATEGIE DE L'INED

A travers l'accueil des doctorants, l'Ined vise trois objectifs : (1) participer à la formation des étudiants en sciences de la population, quelle que soit leur discipline ; (2) renforcer ses partenariats avec des universités françaises et internationales ; (3) enrichir sa production scientifique dans ses domaines d'intérêt.

La formation doctorale est l'une des priorités de l'Ined. L'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) a souligné la qualité de l'accueil doctoral et ses bons résultats en termes d'insertion professionnelle des doctorants. La position centrale de l'Ined dans le monde de la recherche en démographie l'engage à renforcer ses partenariats avec des écoles doctorales en France et à développer l'accueil de doctorants étrangers, quelle que soit leur origine.

Le projet iPOPs (Individus, Populations, Sociétés), porté par l'Ined, est l'un des cent lauréats de l'appel d'offre « laboratoire d'excellence » lancé par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le cadre des Investissements d'avenir financés par le grand emprunt national de 2010. Par ce biais, l'Ined est doté d'un fonds qui lui permet de financer des allocations doctorales et post-doctorales ainsi que des habilitations à diriger des recherches en sciences de la population. iPOPs a pour vocation de structurer et renforcer les partenariats et les financements déjà portés par les objectifs de formation de l'Ined¹. Par ailleurs, l'institut entretient des partenariats avec les membres des différents PRES (pôles de recherche et d'enseignement) parisiens.

L'Ined est également l'un des partenaires de l'EDSD² (European Doctoral School of Demography). Le programme se déroule en anglais. Les enseignements sont assurés par les meilleurs spécialistes des institutions qui composent l'EDSD, à savoir cinq centres de recherche (CED, INED, MPIDR, NIDI, VID) et sept universités (Amsterdam, Groningen, Lund, Roma, Rostock, Tallinn, Varsovie). La localisation de l'EDSD est tournante. L'Ined a accueilli l'EDSD dans ses murs pendant deux ans (2007 à 2009), après le MPIDR à Rostock et avant les Universités de Lund puis Barcelone. Les candidats à l'EDSD doivent être titulaires d'un master et être déterminés à s'engager dans une thèse. Durant les onze mois que dure la formation, les étudiants bénéficient d'un accompagnement individuel (« mentorship ») qui leur permet de préciser leur sujet de thèse. Sans que cela soit obligatoire, les doctorants qui candidatent pour un accueil à l'Ined sont invités à déposer également leur candidature à l'EDSD (date limite : 15 avril de chaque année). Tous les étudiants de l'EDSD reçoivent une allocation. Chaque année, l'Ined

¹ Site web d'iPOPs : <http://ipops.site.ined.fr>

² Site Web de l'EDSD : www.eds-demography.org

finance au moins deux des vingt doctorants sélectionnés –sans condition de nationalité– par l'École.

UN INSTITUT PLURIDISCIPLINAIRE SUR LES SCIENCES DE LA POPULATION

L'Ined est un institut de recherche pluridisciplinaire. Ses domaines de compétences couvrent l'étude des phénomènes démographiques proprement dits : la nuptialité, la fécondité, la mortalité, les migrations ; et la démographie appliquée à la vie sociale : l'économie, la santé publique, la géographie humaine, l'histoire, l'anthropologie.

Outre sa mission de recherche scientifique, l'Ined a pour responsabilité d'assurer la collecte et la diffusion de l'information, tant française qu'internationale, relevant de son champ d'activité. Il doit également contribuer à la formation « à la recherche et par la recherche ».

L'Ined est un établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST) placé sous la tutelle conjointe du ministre chargé de la population et du ministre chargé de la recherche. Ce statut, identique à celui du CNRS, de l'INSERM ou de l'INRA, garantit l'indépendance scientifique de l'établissement.

Les activités scientifiques de l'INED s'organisent autour des thématiques de ses dix unités de recherche³ :

- U03: Fécondité, famille, sexualité
- U04: Démographie, genre et sociétés
- U05: Mortalité, santé, épidémiologie
- U06: Mobilité, logement et entourage
- U08: Migrations internationales et minorités
- U09: Démographie économique
- U10: Etude longitudinale française depuis l'enfance (Elfe) (Unité mixte de service INED-INSERM-EFS)
- U11: Histoire et populations
- U12: Identités et territoires des populations
- U14: Epidémiologie, démographie et sciences sociales (ERL INED-INSERM-PARIS XI-UVSQ)
- U15 : Démographie des populations du Sud des données originales et Des Services d'appui à la recherche

L'Ined joue un rôle pionnier dans la production d'enquêtes sociodémographiques dans de nombreux domaines, à la fois en France et dans d'autres régions du monde⁴. Les doctorants bénéficient d'un accès privilégié aux données de l'Ined, à leurs concepteurs et aux services d'appui à la recherche.

- Le Service des Enquêtes et des Sondages

L'institut est doté d'un service spécialisé, le service des enquêtes et des sondages, qui pilote la plus grande partie des opérations de collecte de données menées par l'Ined, souvent en partenariat avec d'autres institutions (Insee, Inserm, InVS ...). Le service des enquêtes et des

³ Informations complémentaires sur : http://www.ined.fr/fr/recherches_cours/unites

⁴ Liste des enquêtes sur : http://www.ined.fr/fr/ressources_documentation/enquetes/liste_enquetes

sondages a également pour mission la documentation et la mise à disposition d'enquêtes réalisées par l'Ined à des fins de recherche ou dans un but pédagogique.

- Le Service Méthodes Statistiques

Le Service Méthodes Statistiques a pour fonction un support d'assistance à la recherche en matière d'analyses statistiques, d'analyse cartographique et d'analyse de données. Le service organise aussi un séminaire trimestriel de Statistiques Appliquées et des formations régulières ouvertes aux doctorants, dont le programme peut être consulté sur :

http://www.ined.fr/fr/rendez_vous/rencontres_statistique_appliquee

- Le service Documentation

Il assure une mission d'information sur tous les problèmes liés à la démographie en France et dans le monde auprès d'un public interne et externe. Il fournit une expertise documentaire aux chercheurs et à l'ensemble du personnel de l'Ined : recherche d'informations, interrogation de bases de données, élaboration de bibliographies, commande d'articles, d'ouvrages, prêt entre bibliothèques. Il produit et met à disposition un fonds documentaire important et une base de données bibliographiques (Inedoc).

- Le service Informatique

L'Ined fournit un poste informatique à chacun de ses doctorants. Le service informatique offre une aide à la prise en main du poste de travail et propose des sessions de formation sur les logiciels bureautiques et spécialisés. Les logiciels standards de bureautique sont fournis (Word, Excel, Power Point, etc.), de même que divers logiciels spécialisés (cartographie, reconnaissance de caractères, logiciels statistiques).

- Le service des Éditions

Le service des éditions assure le suivi éditorial, la fabrication, la commercialisation et, si nécessaire, la traduction des publications de l'Ined ; notamment :

- Population : revue trimestrielle, fondée en 1946, qui est intégralement publiée en français (Population-F) et en anglais (Population-E) ;
- Population et Sociétés : bulletin mensuel d'information publié depuis 1968, accessible dès sa parution sur le site de l'Ined en français et en anglais ;
- Des ouvrages répartis en collections (Les Cahiers, les Classiques de l'Économie et de la Population, Méthodes et Savoirs, les Manuels) rassemblant plus de trois cents références.

S'y ajoutent, Les Documents de travail, accessibles uniquement sur le site de l'Ined⁵.

Catalogue en ligne sur : http://www.ined.fr/fr/ressources_documentation/publications

⁵ Informations complémentaires sur : http://www.ined.fr/fr/ressources_documentation/publications

CONDITIONS GENERALES D'ACCUEIL DES DOCTORANTS

LE STATUT DE DOCTORANT A L'INED

Les doctorants accueillis à l'Ined doivent être titulaires d'un master (ou diplôme équivalent) et doivent être inscrits en thèse dans une université, soit en France, soit à l'étranger⁶.

On distingue à l'Ined deux catégories de doctorants :

Les **doctorants invités**, accueillis moins d'une année, dont l'accueil se fait selon les mêmes modalités que les autres chercheurs invités. Ils sont invités à participer à la vie scientifique des doctorants de l'Ined. Leur accueil est organisé par la Direction des relations internationales et des partenariats (DRIP).

Les **doctorants résidents**, accueillis à l'Ined pour une durée de une à trois années. Ils sont rattachés à une ou deux unités de recherche et travaillent en étroite collaboration avec les chercheurs de l'Ined, parmi lesquels un référent qu'ils ont préalablement choisi. Les doctorants résidents peuvent être salariés de l'Ined ou financés par une autre institution. Ils peuvent être accueillis à l'Ined à tout moment du déroulement de leur thèse : certains arrivent à l'Ined dès leur inscription en doctorat à l'Université, d'autres arrivent plus tardivement. L'accueil est possible jusqu'en troisième année après la première inscription universitaire en thèse. Sauf exception, les doctorants accueillis à l'Ined sont présents la plupart du temps dans les locaux de l'institut et ils participent à sa vie scientifique.

L'accueil des doctorants à l'Ined est donc très flexible. Il existe des possibilités d'accueil très diverses :

- un séjour de quelques semaines ;
- un accueil complet du début jusqu'à la fin de la thèse (en principe, pour une durée maximale de trois années, quatre années pour les doctorants ayant un financement supplémentaire d'un an) ;
- un séjour d'une année en cours de thèse (notamment pour les doctorants étrangers) ;
- un accueil différé par rapport au début de la thèse, qui peut commencer en deuxième ou troisième année de thèse, pour des durées respectives de deux ans et un an (possibilité d'un accueil prolongé pour une année en cas de financement supplémentaire pour la 4^{ème} année de thèse).

VIE SCIENTIFIQUE DES DOCTORANTS

Les doctorants participent conjointement à la vie scientifique de leur école doctorale et à celle de l'Ined. En outre, la localisation de l'Ined à Paris leur permet de tirer parti d'une offre pléthorique de séminaires généralistes ou spécialisés.

⁶ Au moment de leur candidature, les étudiants peuvent ne pas être inscrits en doctorat. Dans ce cas, ils doivent régulariser leur situation au moment de leur arrivée à l'Ined (en règle générale, le 1^{er} octobre).

A l'Ined même, les doctorants peuvent prendre part à une vie scientifique intensive qui réunit les chercheurs de l'Ined et de nombreuses institutions, françaises et étrangères, qui s'intéressent aux sciences de la population : séminaire régulier des « Lundis de l'Ined », séminaires de valorisation, séminaires thématiques organisés par les unités de recherche, etc.⁷

Les doctorants participent plus particulièrement à la vie scientifique de leur(s) unité(s) de recherche de rattachement (réunion mensuelle, événements scientifiques ponctuels, etc.). Ils sont tenus de participer aux activités qui leur sont directement dédiées :

- l'atelier des doctorants : il est animé, une fois par mois, par plusieurs chercheurs de l'Ined. Chaque séance est l'occasion de discuter de la production scientifique d'un doctorant, sur la base d'un texte remis à l'avance. Cet atelier est un lieu de partages d'expérience et permet aux doctorants de présenter leurs avancées, leurs questionnements ou leurs premiers résultats dans un cadre moins solennel que celui proposé par les autres séminaires ;
- le quatrième « Lundi de l'Ined » de chaque mois est dédié aux « Jeunes chercheurs » (doctorants et post-doctorants). Il s'agit d'une présentation publique pour les doctorants les plus avancés ;
- la Journée des doctorants : elle est organisée par les doctorants eux-mêmes, chaque année et au mois de juin.

CONDITIONS MATERIELLES D'ACCUEIL

Tous les doctorants accueillis à l'Ined doivent être financés pour réaliser leur thèse. Certains sont salariés par des institutions extérieures à l'Ined (leur Université, par exemple). D'autres sont financés, à travers l'Ined, par des bailleurs extérieurs (Agence nationale de la recherche, Commission européenne, etc.). D'autres encore perçoivent une allocation doctorale de l'Ined. De manière générale, la rémunération des doctorants salariés de l'Ined correspond au niveau standard des allocations doctorales allouées par le Ministère français de la recherche. Tous les doctorants accueillis à l'Ined, quelle que soit leur source de rémunération, accèdent aux mêmes ressources matérielles :

- les doctorants sont répartis dans des bureaux de quatre-six personnes, dans lesquels ils bénéficient d'un téléphone et d'un poste informatique ;
- ils peuvent recevoir des crédits de l'Ined leur permettant de réaliser des missions de recherche ou de participer à des conférences ;
- ils bénéficient de tous les services d'appui à la recherche et de formations internes et externes (cours de langue, de diverses méthodes d'analyse ...) ;
- ils ont un compte e-mail et une page personnelle sur le site web de l'Ined ;
- ils bénéficient d'un appui dans leurs diverses démarches administratives et accèdent au service de reprographie ;
- ils reçoivent gratuitement les périodiques de l'Institut et bénéficient de conditions très avantageuses pour l'achat des ouvrages du catalogue des éditions de l'Ined ;

⁷ Voir la page http://www.ined.fr/fr/rendez_vous ou la boîte « Les rendez-vous » sur la page d'accueil du site de l'Ined : <http://www.ined.fr>

- ils peuvent recevoir l'appui du service des éditions pour la traduction ou la révision de leurs textes en anglais ou français ;
- ils peuvent bénéficier d'un appui dans la recherche de financements à travers le soutien de leur(s) encadrant(s) de l'Ined, du responsable de leur unité de recherche, de la Direction des relations internationales et des partenariats (DRIP) et du Service juridique. Tous les doctorants inscrits en troisième année de thèse sont vivement encouragés à chercher des financements soit pour un post-doctorat, soit pour assurer leurs subsides en quatrième année de thèse ;
- enfin, ils peuvent bénéficier d'allocations pour des séjours à l'étranger d'une durée de trois mois à un an (financement iPOPs, par exemple).

LE SUIVI DES DOCTORANTS A L'INED

UN ENCADREMENT REGULIER, PLURIEL ET COORDONNE

L'Ined considère les doctorants comme une force vive de ses équipes de recherche. Ils sont encouragés à faire preuve d'autonomie et d'initiative pour mener à bien leur projet de thèse durant leur contrat doctoral. Pour les soutenir dans cette tâche, l'Ined s'engage à leur assurer un suivi régulier, pluriel et coordonné. Chaque doctorant accueilli à l'Ined est suivi par un comité de thèse ou d'un « comité de suivi individuel » pour les doctorants inscrits dans une université française⁸. Il est aussi accompagné par le responsable de son unité de recherche d'accueil. De plus, il est encouragé à multiplier les contacts auprès des autres chercheurs de l'Ined pour diversifier les sources de conseil sur l'élaboration et la valorisation de sa thèse, ainsi que sur son insertion professionnelle.

La charte d'accueil des doctorants⁹ précise les rôles et responsabilités des différents partenaires de la thèse que sont le doctorant, les membres de son comité de suivi et le responsable de l'unité d'accueil.

Le doctorant doit entretenir un lien constant avec ses encadrants et informer chacun d'entre eux des avancées de son travail. Au moins une fois par an, il organise une réunion de son comité de thèse pour établir un bilan de l'année écoulée et définir –en commun– les étapes qui restent à accomplir pour achever la thèse, dans le temps de son financement.

Les membres du comité de thèse s'engagent de leur côté à collaborer pour assurer un suivi régulier du doctorant, pour le soutenir dans l'élaboration et la valorisation de ses recherches (communications, publications) et pour préparer son insertion professionnelle. L'Institut attache une attention particulière à la relation entre le doctorant et son « référent Ined ». Celui-ci est choisi par le doctorant au moment de sa candidature à l'Ined. Il l'accompagne tout au long de sa thèse dans son travail de recherche et facilite son insertion à l'Ined. Cependant, il peut être souhaitable d'envisager un changement de référent si se révèle une incompatibilité des tempéraments ou une divergence de vues sur la recherche. Les doctorants sont invités à évoquer

⁸ Pour les doctorants inscrits dans une université française, cette disposition est rendue obligatoire par [l'arrêté du 25 mai 2016](#). « Les modalités de composition, d'organisation et de fonctionnement de ce comité sont fixées par le conseil de l'école doctorale » (Article 13).

⁹ Document téléchargeable sur : www.ined.fr/doctorants

Toute difficulté de cette nature avec le délégué aux affaires doctorales¹⁰ ou tout autre chercheur qui pourrait les conseiller.

UNE EVALUATION ANNUELLE

Tous les doctorants accueillis à l'Ined, quel que soit leur mode de sélection et qu'ils soient ou non salariés de l'Institut, bénéficient d'un suivi annuel assuré par le comité de sélection et d'évaluation des doctorants. La fonction du comité est d'évaluer l'état d'avancement du travail de doctorat afin de s'assurer que les travaux sont bien de nature à aboutir à la présentation d'une thèse dans les délais impartis.

Cette évaluation se fait sur la base d'un dossier constitué par le doctorant. Elle s'appuie notamment sur les avis des membres du comité de thèse.

En cas de besoin, le comité peut formuler des recommandations de toute nature pour que la thèse puisse être achevée dans les temps (révision des objectifs, ajustement des méthodes et du calendrier de travail, etc.).

COMMENT DEVENIR DOCTORANT A L'INED ?

L'appel à candidature à l'Ined peut passer par deux voies.

La principale voie d'entrée est un concours annuel. La sélection des doctorants est réalisée par un comité international¹¹, suite à un appel à candidatures largement diffusé (site web, mailing-list, affichage dans les universités, twitter...). Cette procédure s'applique à tout doctorant voulant bénéficier d'un accueil à l'Ined, qu'il soit demandeur d'une allocation doctorale ou qu'il dispose déjà d'un financement.

Par ailleurs, certains doctorants sont directement sélectionnés par des chercheurs de l'Ined dans le cadre de contrats de recherche spécifiques (ANR, projets européens ...). L'Ined propose aussi son appui et son accueil à des doctorants qui recherchent leurs propres financements (CIFRE, Conseil régional d'Île de France, etc.).

¹⁰ Le délégué aux affaires doctorales est chargé de mettre en œuvre la politique d'accueil de l'Ined. Il assure, en cas de besoin, une fonction de médiation entre les différents partenaires de la thèse. Il sert par ailleurs d'intermédiaire entre les services de l'Ined, les unités de recherche, les doctorants et leurs encadrants. Il peut être sollicité à tout moment du déroulement des thèses par les doctorants et par leurs encadrants.

¹¹ Ce comité de sélection et d'évaluation est composé de cinq chercheurs de l'Ined, d'un représentant des partenaires d'iPOPs et de quatre personnalités qualifiées externes.